

«Certains hommes croient en un dieu. D'autres en plusieurs. D'autres se tiennent pour agnostiques et refusent de se prononcer. D'autres enfin sont athées. Tous ont à vivre ensemble. Et cette vie commune, depuis la première Déclaration des droits de l'homme, doit assurer à tous à la fois la liberté de conscience et l'égalité de droits»

Henri Peña-Ruiz. Qu'est-ce que la laïcité?

Plus que jamais la laïcité est aujourd'hui l'objet de questionnements et notamment dans les services publics par certains usagers, voire par des agents publics : de la Journée de Retrait de l'École à la pratique religieuse par des animateurs de centres de vacances, au port de signes religieux dans des établissements exerçant des missions de service public (crèche Babyloup).

Les derniers rapports remis au Premier ministre en 2013 vont dans le sens d'une remise en cause du concept même de laïcité. On découvre de nouvelles dénominations comme, par exemple celle d'une laïcité dite néo-républicaine s'opposant à une laïcité dite inclusive. D'autres vont clairement jusqu'à proposer de refonder la laïcité en modifiant la loi de séparation de l'Église et de l'État.

Ce colloque, se propose de dépasser ces visions réductrices pour redonner à la laïcité son fondement émancipateur en mettant au cœur de la laïcité la citoyenneté et les droits sociaux réels et veut également apporter des réponses pratiques aux situations concrètes rencontrées par les élus et les agents des collectivités. Sans stigmatiser aucune religion ou pratique culturelle ou culturelle, ne conviendrait-il pas d'approfondir le sens que revêt aujourd'hui le concept de laïcité ? Le colloque apportera un éclairage historique et juridique sur le principe de la laïcité en France, rappellera ses fondements : la séparation de l'Église et de l'État. Comment les faire vivre dans la France d'aujourd'hui ? Quelles réponses, parfois pratiques, apporter aux situations rencontrées par les élus, les services publics ? Débat avec la salle après chaque table-ronde ou conférence.

## Programme du colloque

**8h30 :** Accueil des participants

**9h00 :** Ouverture du colloque par Mathieu Montes, 1<sup>er</sup> adjoint de Tremblay en France

### 9h30 : De l'emprise cléricale à l'émancipation laïque

Qu'est-ce que l'idéal laïc du point de vue de l'histoire, de la philosophie du droit. Les « questions vives de la laïcité » : les rapports entre politique et religion, entre la laïcité et le droit, l'école de la liberté. Comment échapper à la fois au communautarisme qui compromet la liberté individuelle et à l'individualisme exacerbé qui hypothèque le lien social ?

**Animateur :** Yves Rémy, directeur du Cidefe.

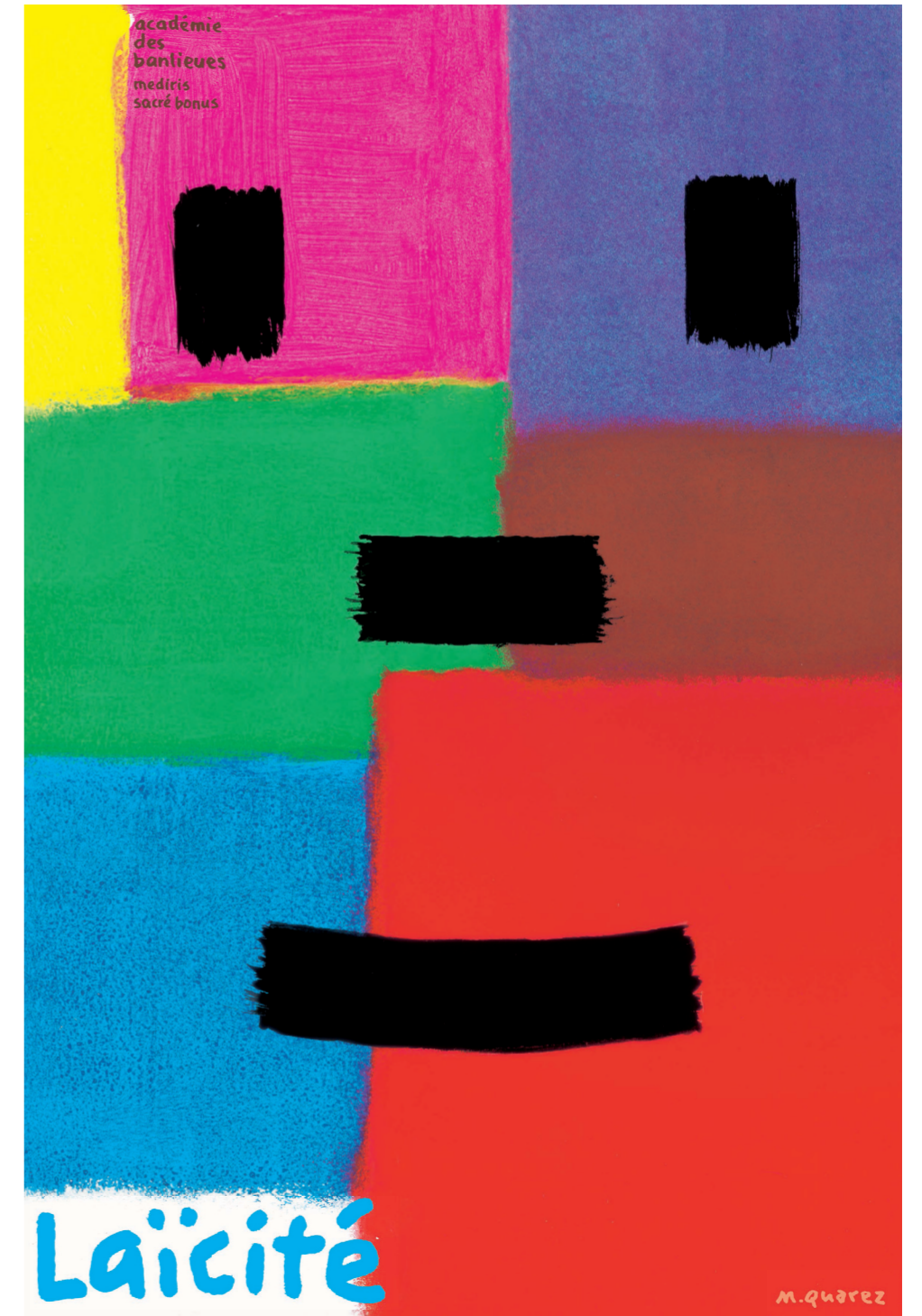
**Conférencier :** Henri Peña Ruiz, Philosophe, docteur en philosophie, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, Membre du conseil scientifique du Centre civique d'étude du fait religieux (CCFR). Auteur de nombreux ouvrages sur la laïcité dont « Dieu et Marianne : philosophie de la laïcité », PUF 1999, rev. 2005, « Dictionnaire amoureux de la laïcité », Paris, Plon, 2014.

### 11h00 – 12h30 : La laïcité au quotidien dans les services publics

De grands témoins dressent l'état du service public dans les banlieues, les expériences pour en améliorer le fonctionnement et suggèrent des pistes pour leur extension et démocratisation. Ils posent concrètement les problèmes de la laïcité notamment à l'école et dans le périscolaire, la cantine, la santé, le sport... Quelles réponses pour en faire une valeur partagée et porteuse du « vivre ensemble » alors même que ces services sont malmenés par les politiques libérales ?

**Animateur :** Yves Rémy, directeur du Cidefe.

**Grands témoins :** Patrice Leclerc, maire de Gennevilliers ; Estelle Havard, directrice générale adjointe du Conseil Général du Val de Marne ; Bernard Stephan, directeur général des Éditions de l'Atelier ; Clémentine Autain, co-directrice de Regards, conseillère municipale.



12h30 – 14h00: Déjeuner

## 14h00 – 15h30: Laïcité et cohésion sociale: Banlieues, services publics, laïcité

Pour répondre à la ségrégation sociale, et territoriale, aux discriminations (emploi, logement...), faut-il inventer une « laïcité inclusive » ? Quelles sont les limites de la politique dite d'intégration ? Que met-on derrière ces deux concepts ? Comment enrayer la spirale infernale : ségrégation, islamophobie, repli communautaire faisant le lit de l'extrême droite et de l'intégrisme. La laïcité suppose des services publics de qualité, ouverts à tous et démocratisés. Quels droits d'accès égaux aux services publics dans les banlieues ? Faut-il les adapter pour les rendre accessibles aux diverses communautés ? Quelles interventions citoyennes dans les services publics ?

**Animateur: Mathieu Montes**, 1<sup>er</sup> adjoint à Tremblay-en-France

**Intervenants: Chahla Beski Chafik**, écrivaine et sociologue d'origine iranienne, directrice de l'Adric (Agence de développement des relations interculturelles pour la citoyenneté). Son dernier essai, « Islam politique, sexe et genre », a reçu le Prix Le Monde de la recherche universitaire.

L'ethnicisation du lien social dans les banlieues. Quels effets cumulés du sexisme et du communautarisme et leurs conséquences sur la vie sociale des femmes et des hommes ? Compréhension des mécanismes de violences pour en identifier les causes, en analyser les représentations culturelles et religieuses, et cerner les enjeux de la laïcité dans ces champs.

**Yasmine Boudjenah**, 1<sup>er</sup> adjointe à Bagneux (92), vice-présidente Association Ville & Banlieue.

Les propositions de l'Association « Ville et banlieue » concernant les quartiers (exemple : alerte sanitaire en banlieues, école... pour un droit commun renforcé etc.) et l'expérience de Bagneux.

**Philippe Rio**, maire de Grigny (91), nombreux articles dans la Revue du projet notamment « Ramener la République dans les quartiers populaires ».

« Banlieues et laïcité » : quelles mesures pour favoriser le vivre ensemble ? Quelle participation des habitants ? L'expérience de Grigny.

**Catherine Perret**, secrétaire nationale de la CGT chargée de la culture.

La laïcité pour les salariés du service public et du secteur privé. Quelle approche de la laïcité dans le mouvement syndical ?

## 15h30 – 16h45: Laïcité et services publics: faut-il légiférer à nouveau ?

10 ans après la loi de 1994 sur l'interdiction des signes religieux, quel bilan ? D'aucuns demandent de nouvelles lois pour renforcer la laïcité ou la mettre en cause, faut-il notamment ajouter une loi sur la laïcité dans les entreprises ?

**Animateur: Yves Rémy**, directeur du Cidefe

**Intervenants: Jean-Louis Peru**, avocat, cabinet Gaïa. État des outils juridiques : jurisprudences, avis, charte concernant la neutralité des personnels, des locaux, la liberté d'expression des usagers, le financement.

**Charles Arambourou**, magistrat honoraire administrateur national de l'UFAL (Union des Familles Laïques).

## 16h45: Clôture du colloque

par **François Asensi**, député-maire de Tremblay-en-France.

## Inscriptions

**Académie des banlieues:** riou.claire@orange.fr - **Claire Riou:** 06 86 85 44 72

**Cidefe:** cidefe@elunet.org - **Jean-Marc Deschamps:** 01 48 51 78 78

Il est impératif de s'inscrire à l'avance. Se munir de ses papiers d'identité pour accéder à la salle.

# Colloque national Laïcité & Services publics

Salle Lamartine

101, rue de l'Université 75007 Paris

(métros: Invalides ou Assemblée nationale)

**Vendredi 10 octobre 2014**  
de 8h30 à 17h00

Organisé par l'académie des banlieues



En partenariat avec le Cidefe

**C I D E F E**

Avec le parrainage de l'Association  
des maires Ville & banlieue

association des maires  
**VILLE & BANLIEUE**  
de France